

Gare de Langres : **précisions sur l'accessibilité et les services d'assistance**

Suite à la parution d'un article évoquant l'accessibilité de la gare de Langres, la Région Grand Est souhaite apporter les précisions suivantes.

La gare de Langres n'est en aucun cas délaissée et fait l'objet d'une attention particulière de la Région Grand Est. Depuis 2023, **un service d'assistance aux personnes à mobilité réduite (PMR) est en place**. Il permet aux voyageurs en situation de handicap de bénéficier d'une aide spontanée, sans réservation préalable, aux horaires d'ouverture du guichet (du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30 ; le dimanche et jours fériés : de 12h45 à 20h). Ce dispositif a déjà permis de réaliser 16 prestations depuis 2024, démontrant la mobilisation effective du personnel d'accueil pour accompagner les usagers.

En parallèle, d'importants travaux ont été engagés pour moderniser la gare et améliorer la qualité de service. Ont déjà été réalisés :

- Le remplacement des écrans d'information voyageurs (avec une seconde phrase prévue en 2025 pour l'installation de deux écrans supplémentaires sur le quai et dans le hall) ;
- La rénovation des quais, ainsi que la réfection de la toiture.

D'autres chantiers sont programmés à court et moyen terme :

- La rénovation du parking dès 2025, suivie en 2027 du ravalement de façade, du remplacement des menuiseries et de la rénovation du sol de la salle d'attente ;
- Enfin, la réfection complète du passage souterrain est prévue à l'horizon 2029.

La Gare de Langres ne figure pas dans le Schéma Directeur d'Accessibilité Programmé (SD'AP), en raison de la proximité immédiate des gares de Chaumont et de Culmont-Chalindrey, toutes deux inscrites dans ce dispositif, ce qui — les éléments cités plus haut le démontrant — n'empêche pas la tenue d'un service pour les personnes en situation de handicap. Ce point a été confirmé à plusieurs reprises, notamment lors de réunions avec les **représentants de l'association DPLACE**.

La Région Grand Est reste pleinement engagée pour garantir un service public de transport accessible, équitable et de qualité pour tous.

Elle salue également **l'initiative de la Ville de Langres qui, en mettant en place une navette gratuite reliant la gare au centre-ville, contribue activement à une chaîne de mobilité complète et adaptée aux besoins des usagers.**